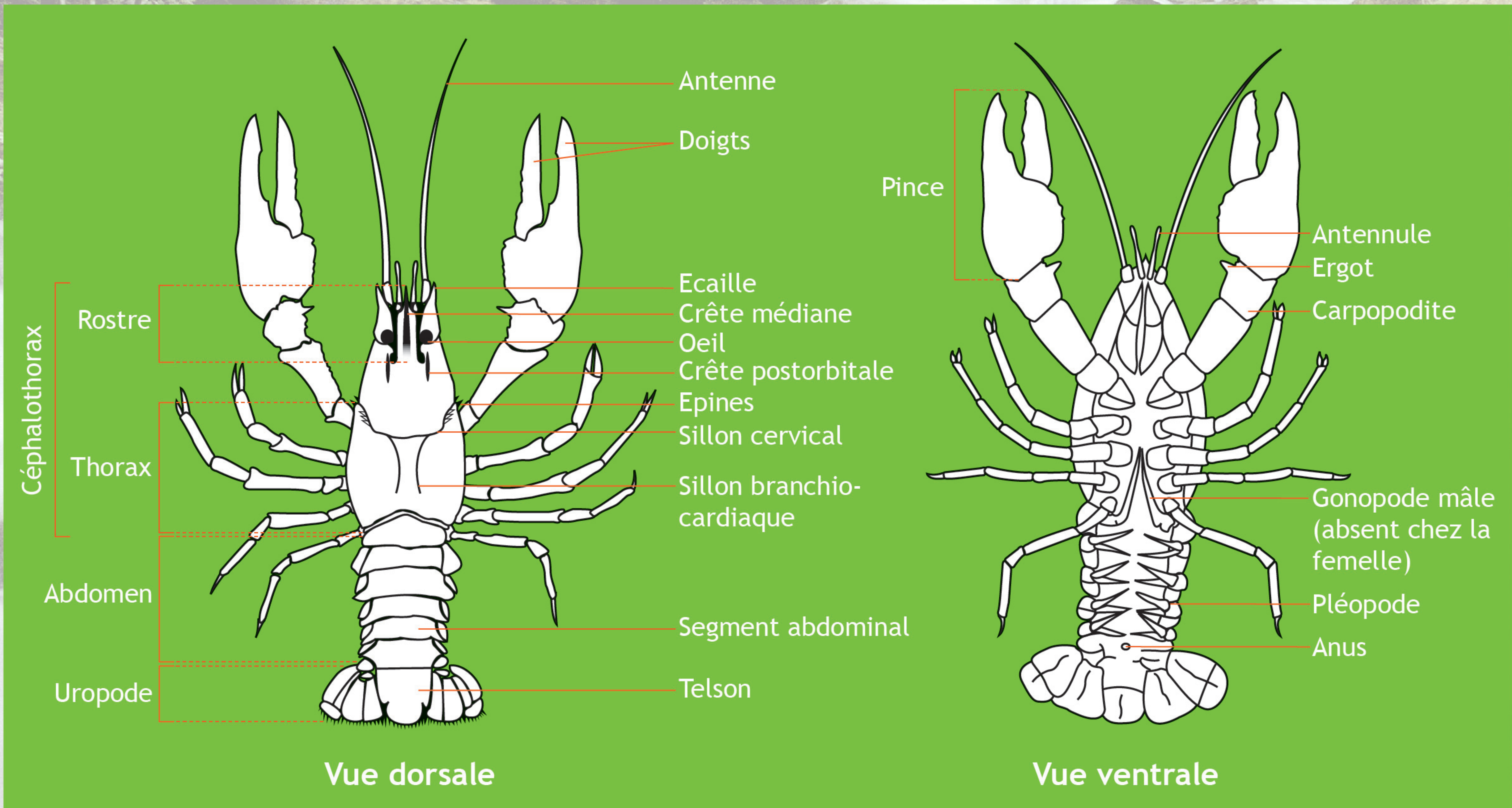
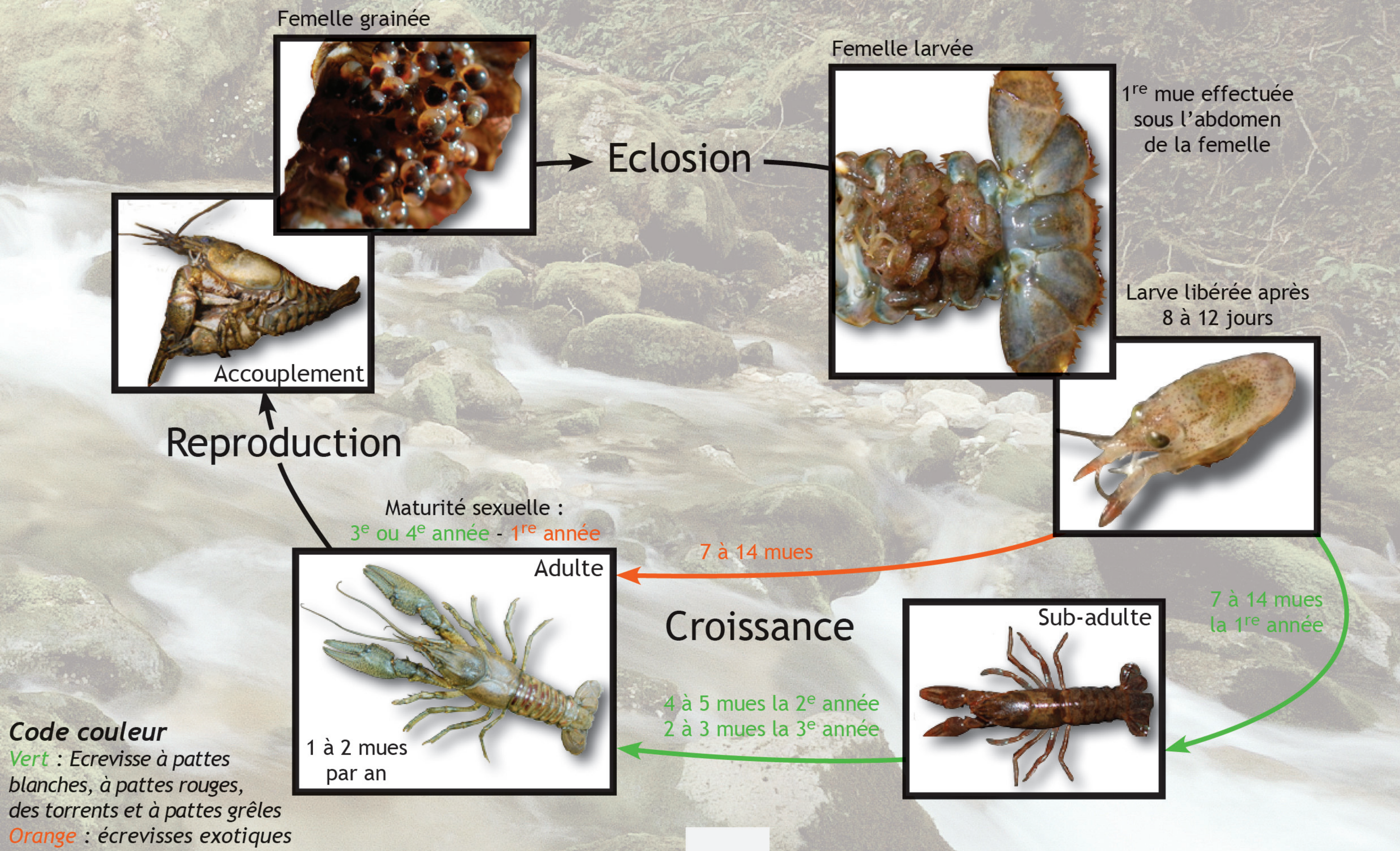


Schéma de l'anatomie générale d'une écrevisse



Nb : une écrevisse se mesure de l'extrémité du rostre au bout du telson.

Principales étapes du cycle biologique de l'écrevisse



Ecrevisse à pattes blanches

Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)

Autre nom usuel : Ecrevisse pieds blancs

Famille	<i>Astacidae</i>
Origine	Europe occidentale, Espèce la plus représentée originellement en France.
Taille maximale	130 mm
Croissance	Lente
Longévité	10 à 12 ans
Habitat	Ruisseaux aux eaux fraîches d'excellente qualité, riches en oxygène

Reproduction

Maturité sexuelle : 3 à 4 ans

Nombre : 1 par an

Nombre d'œufs : 60 à 120

Observations

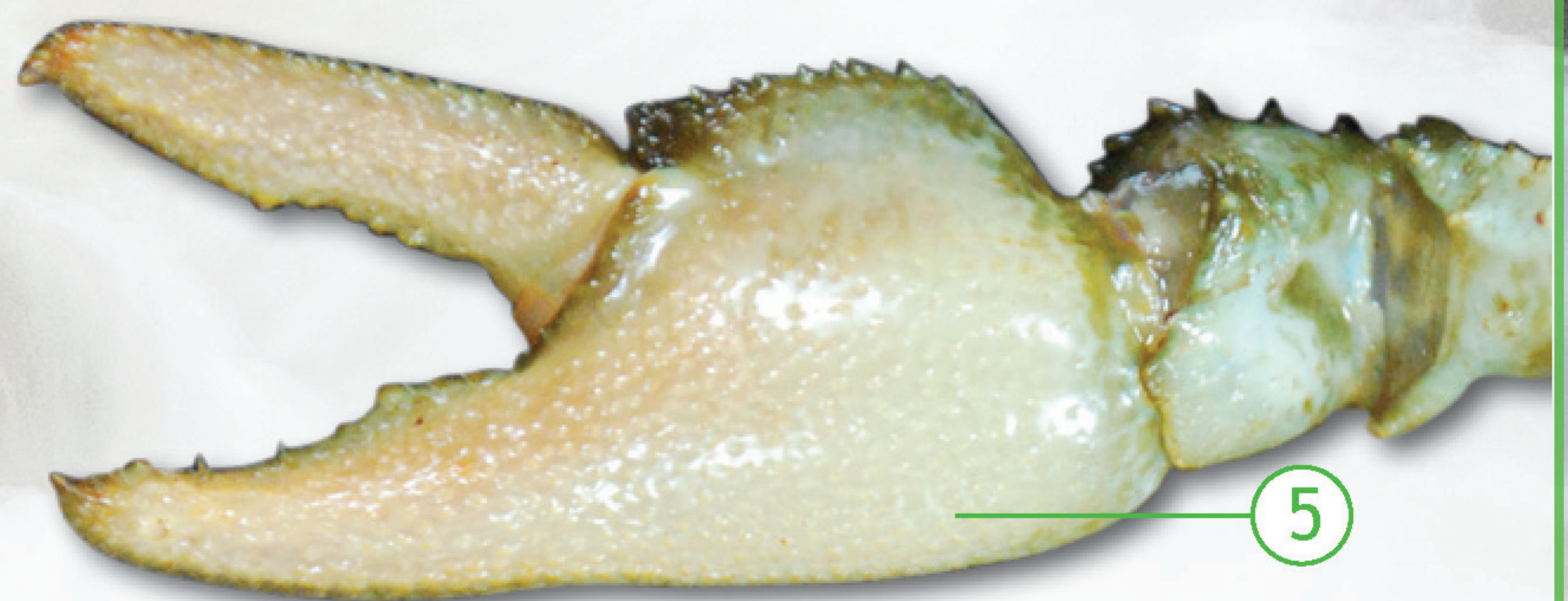
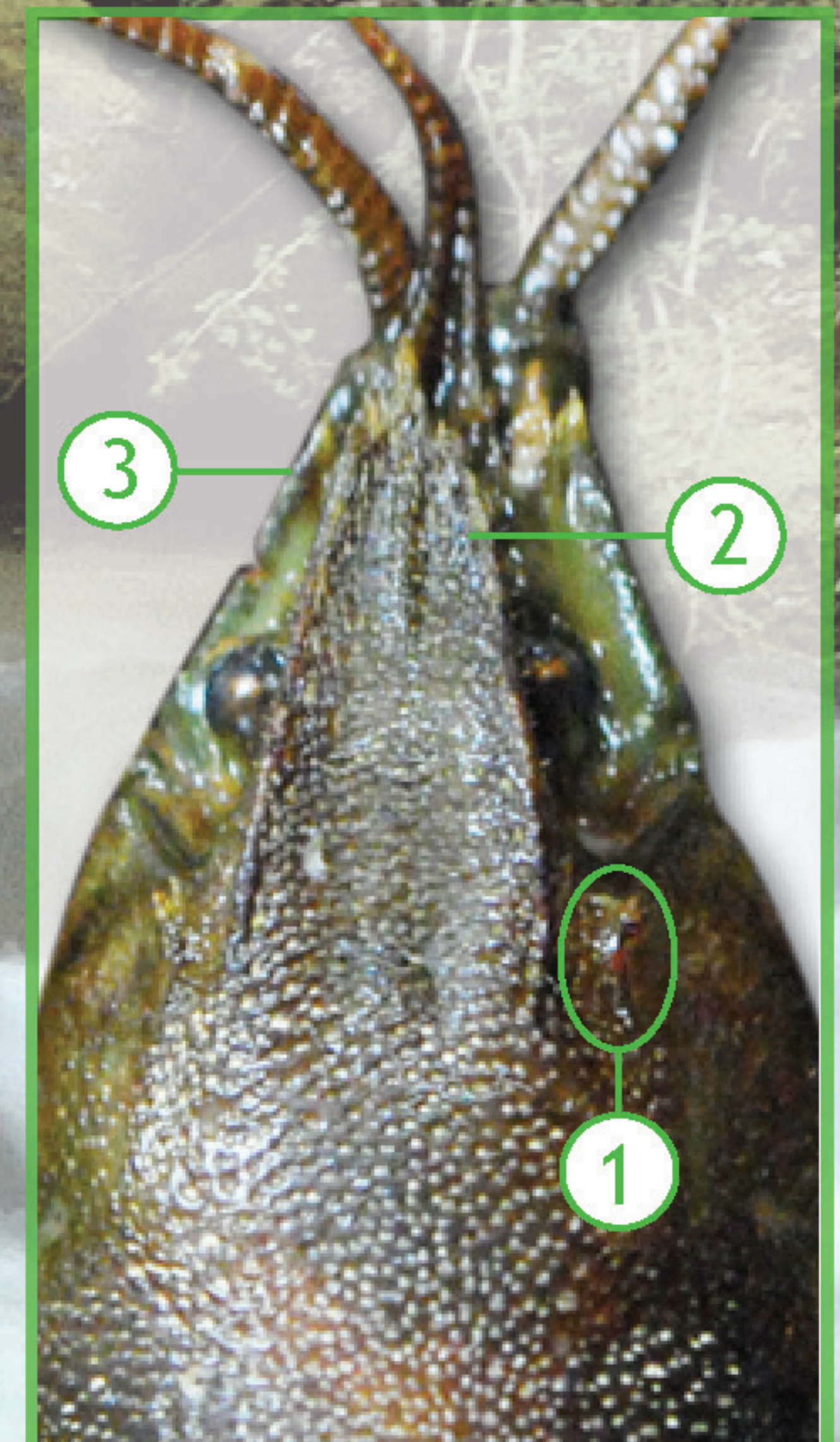
- Régression généralisée,
- Victime de la peste de l'écrevisse.

Statut

Espèce « vulnérable » selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).
Annexe III de la convention de Berne et Annexes II et V de la directive Habitat Faune Flore.
Son habitat est protégé par l'arrêté ministériel (AM) du 21 juillet 1983, article 1.

Critères d'identification

- ① une seule crête postorbitale
- ② rostre triangulaire
- ③ bord inférieur de l'écaille, lisse
- ④ quelques épines sur les flancs en
arrière du sillon cervical
- ⑤ face interne des pinces, blanche
- ⑥ pinces rugueuses



Ecrevisse à pattes grêles

Astacus leptodactylus (Eschscholtz, 1823)

Autres noms usuels : Ecrevisse turque, érisée, galicienne ou du Danube

Famille	<i>Astacidae</i>
Origine	Europe centrale, Introduite en France dans les années 1960.
Taille maximale	180 mm
Croissance	Rapide
Longévité	6 à 9 ans
Habitat	Plans d'eau et rivières calmes

Reproduction

Maturité sexuelle : 2 à 3 ans

Nombre : 1 par an

Nombre d'œufs : 200 à 500

Observations

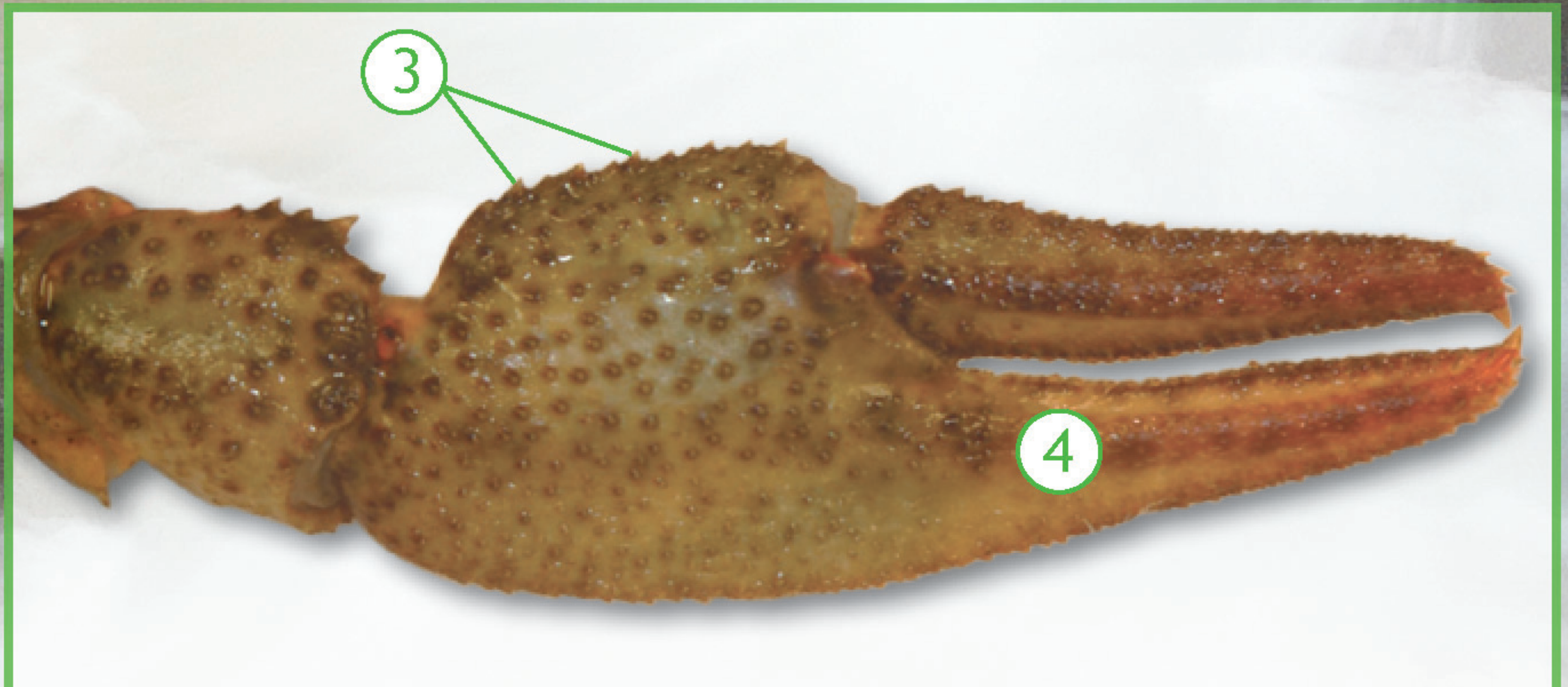
- Supporte des eaux de moyenne qualité et des températures d'eau jusqu'à 27 °C,
- Victime de la peste des écrevisses.

Statut

Espèce introduite mais considérée comme faisant partie de la faune française.
(AM du 17 décembre 1985).
Espèce à « préoccupation mineure » selon l'UICN.

Critères d'identification

- ① deux crêtes postorbitales
- ② crête médiane du rostre denticulée
- ③ épines sur les flancs et les pinces
- ④ pinces effilées et doigts grêles



Ecrevisse à pattes rouges

Astacus astacus (Linnaeus, 1758)

Autres noms usuels : Ecrevisse pieds rouges, Ecrevisse noble

Famille *Astacidae*

Origine Europe centrale,
Limite occidentale de répartition originelle :
quart nord-est de la France.

Taille maximale 180 mm

Croissance Lente

Longévité 10 à 15 ans

Habitat Rivières et plans d'eau de bonne qualité,
riches en oxygène

Reproduction

Maturité sexuelle : 2 à 4 ans

Nombre : 1 par an

Nombre d'œufs : 100 à 150

Observations

- Régression généralisée en Europe,
- Victime de la peste de l'écrevisse,
- Risque de confusion avec l'Ecrevisse de Californie.

Statut

Espèce « en danger » selon l'UICN.

Annexe III de la convention de Berne et Annexe V de la directive Habitat Faune Flore.
Son habitat est protégé par l'AM du 21 juillet 1983, article 1.

Critères d'identification

- ① deux crêtes postorbitales
- ② crête médiane du rostre denticulée
- ③ épines derrière le sillon cervical
- ④ face interne des pinces, rouge
- ⑤ pinces massives et rugueuses



Écrevisse à tâches rouges

Faxonius rusticus [Girard, 1852]

Famille *Cambaridae*

Origine Bassin de la rivière Ohio, Etat-Unis
Découverte en France en 2019 en
Aveyron par un pêcheur

Taille maximale 110 mm (sans les pinces)

Croissance Rapide

Longévité 3 - 4 ans

Habitat Rivières, ruisseaux, étangs et lacs

Reproduction

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans

Taille minimum 35 mm

Nombre : 1 par an

Nombre d'oeufs : 50 à 575

Observations

- Porteuse saine de la peste des écrevisses
- Plus agressive que les autres écrevisses, pinces imposantes
- Capable de remplacer les autres espèces d'écrevisses invasives

Statut

Espèce « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (article R. 432-5 du code de l'environnement).

Introduction interdite dans tout type de milieu (article R. 432-10 1° du code de l'environnement).



Critères de détermination

1 Corps vert brunâtre avec des taches sombres rouges/rouilles de chaque côté du céphalothorax (taches pas toujours visibles)

2 Marbrures couleur rouilles sur les segments de l'abdomen

3 Absence d'épine en avant du sillon cervical

4 Intérieur de la pince crénelée

5 Dépression sur la partie dorsale du carpopodite (segment derrière la pince)

6 Pointes des pinces orangées puis noires

En savoir plus :



www.pecheaveyron.fr



www.aveyronamont.fr

Ecrevisse américaine

Faxonius limosus (Rafinesque, 1817)

Famille *Cambaridae*

Origine Côte est des Etats-Unis,
Introduite en France dans les années 1910.

Taille maximale 120 mm

Croissance Rapide

Longévité 4 ans

Habitat Plans d'eau, marais, canaux, rivières,
ruisseaux

Reproduction

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans

Nombre : plusieurs par an

Nombre d'œufs : 100 à 200

Observations

- Porteuse saine de la peste des écrevisses,
- Espèce la plus représentée en France,
- Supporte une grande amplitude thermique et une eau de qualité médiocre.

Statut

Espèce « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (article R. 432-5 du code de l'environnement).
Introduction interdite dans tout type de milieu (article L. 432-10 1° alinéa du code de l'environnement).

Critères de détermination

- ① rostre en forme de gouttière et aux bords parallèles
- ② tâches rougeâtres sur les segments de l'abdomen
- ③ épines avant et après le sillon cervical
- ④ un ergot interne sur le carpopodite



Ecrevisse de Louisiane

Procambarus clarkii (Girard, 1852)

Autres noms usuels : Ecrevisse rouge de marais, Ecrevisse rouge de Louisiane

Famille Cambaridae

Origine Sud-est des Etats-Unis,
Introduite en France en 1976.

Taille max 150 mm

Croissance Rapide

Longévité 2 à 3 ans

Habitat Marais, lacs, étangs, canaux, rivières

Reproduction

Maturité sexuelle : 6 mois

Nombre : plusieurs par an

Nombre d'œufs : 50 à 600

Observations

- Porteuse saine de la peste de l'écrevisse,
- Creuse de nombreuses galeries,
- Perte de la biodiversité initialement présente (jusqu'à 90 %),
- Très résistante aux conditions thermiques et hydrologiques extrêmes.

Statut

Espèce « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (article R. 432-5 du code de l'environnement).

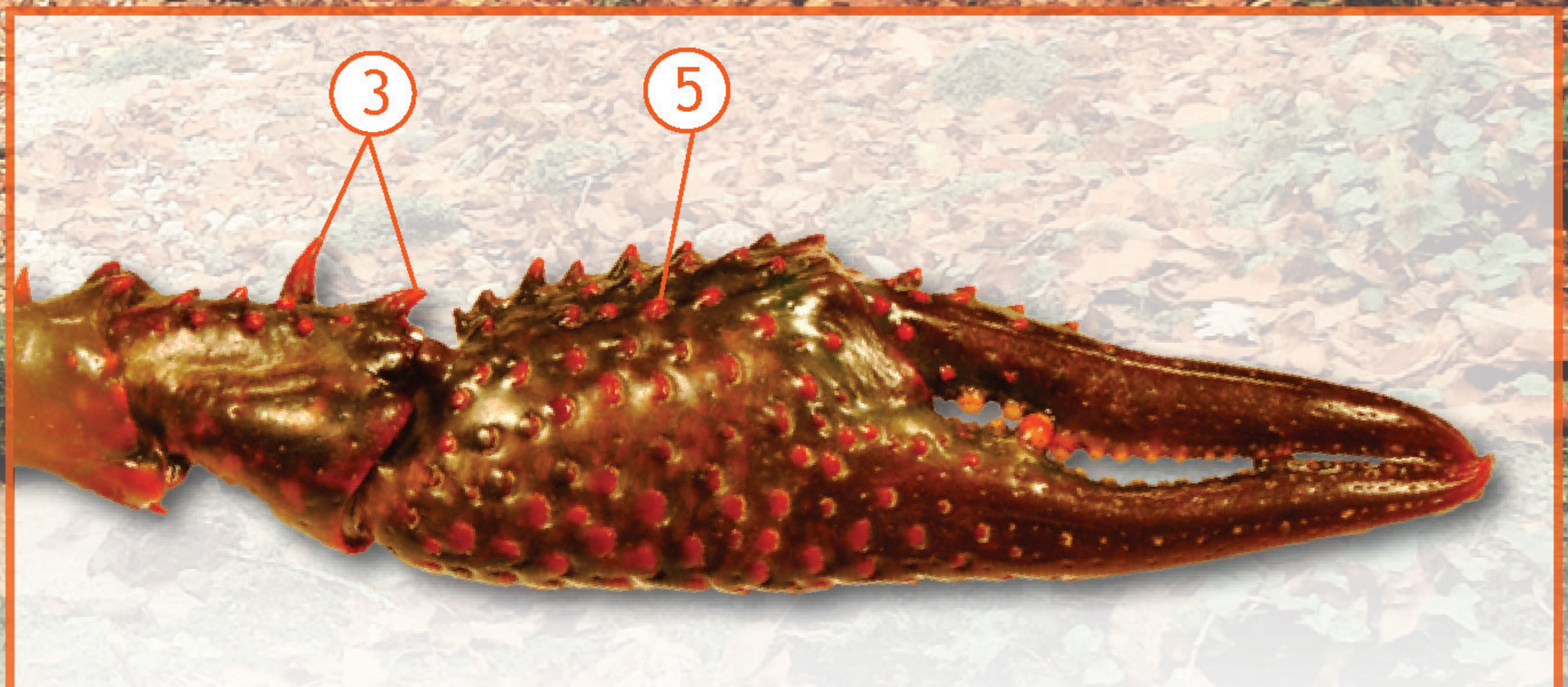
Espèce « non représentée » en France (arrêté ministériel du 17 décembre 1985).

Introduction interdite dans tout type de milieu (article L. 432-10, 1° et 2° alinéa du code de l'environnement).

Importation, transport et commercialisation de spécimens vivants interdits (AM modifié du 21 juillet 1983).

Critères de détermination

- ① rostre aux bords convergents
- ② sillons branchiocardiaques se rejoignant en un point
- ③ un ou deux ergots internes sur le carpopodite
- ④ aspérités sur le céphalothorax
- ⑤ tubercules rouges sur les pinces



Ecrevisse de Californie

Pacifastacus leniusculus (Dana, 1852)

Autres noms usuels : Ecrevisse signal, Ecrevisse du Pacifique

Famille *Astacidae*

Origine Côte ouest des Etats-Unis,
Introduite en France dans les années 1970.

Taille maximale 180 mm

Croissance Rapide

Longévité 10 ans

Habitat Ruisseaux, rivières, plans d'eau, canaux

Reproduction

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans

Nombre : 1 par an

Nombre d'œufs : 150 à 400

Observations

- Porteuse saine de la peste de l'écrevisse,
- Concurrence très forte avec les écrevisses autochtones,
- Creuse de nombreuses galeries,
- Risque de confusion avec l'Ecrevisse à pattes rouges.

Statut

Espèce « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (article R. 432-5 du code de l'environnement).
Introduction interdite dans tout type de milieu (article L. 432-10 1° alinéa du code de l'environnement).

Critères de détermination

- ① deux crêtes postorbitales
- ② rostre aux bords parallèles
- ③ tâche blanche ou bleutée à la commissure des pinces
- ④ face interne des pinces, lisse et rouge
- ⑤ céphalothorax lisse

